



## Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

### Séance du jeudi 31 mars 2016

Conseillers communautaires en exercice : 112

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1<sup>er</sup> Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7, 3.8, 3.9, 3.10, 3.11, 3.12, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 5.1, 5.2, 5.3, 6.1, 6.2, 6.3, 7.1, 7.2, 7.3, 8.1, 8.2, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, Motion

La séance est ouverte à 18h35 et levée à 23h05.

**Etaient présents :** Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS (à partir du 2.1) Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : M. Alain PARIS Besançon : M. Eric ALAUZET (à partir du 2.1), M. Frédéric ALLEMANN (à partir du 3.1), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Thibaut BIZE (jusqu'au 5.2), M. Nicolas BODIN, Mme Claudine CAULET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI (à partir du 3.1), M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 3.1), M. Abdel GHEZALI (à partir du 2.1), M. Jacques GROSPELLIN, Mme Pauline JEANNIN, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA (à partir du 2.4), M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, M. Philippe MOUGIN, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET (à partir du 2.1), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STAHL, Mme Ilva SUGNY (jusqu'au 3.10), Mme Catherine THIEBAUT, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (à partir du 2.1) Braillans : M. Alain BLESSEMILLE Busy : M. Alain FELICE Chalèze : M. Gilbert PACAUD Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Châtillon-le-Duc : M. Philippe GUILLAUME (suppléant de Mme Catherine BOTTERON) Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chaudfontaine : M. Jacky LOUISSON Chemaudin : M. Gilbert GAVIGNET (jusqu'au 3.1) Deluz : M. Fabrice TAILLARD Ecole-Valentin : Mme Brigitte ANDREOSSO (suppléante de M. Yves GUYEN) Fontain : Mme Martine DONEY Franois : Mme Françoise GILLET (suppléante de M. Claude PREIONI) Gennes : Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Vèze : Mme Catherine CUINET Larnod : M. Hugues TRUDET Les Auxons : M. Serge RUTKOWSKI Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Noiron : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Philippe BELUCHE (jusqu'au 5.2) Osselle-Routelle : Mme Sylvie THIVET, M. Daniel CUCHE Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : Mme Annie SALOMEZ (suppléante de M. Jean-Marc BOUSSET) Pugey : M. Frank LAIDIE Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Saône : M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON This : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD (à partir du 2.1) Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire-Arcier : M. André RUBRECHT (suppléant de M. Charles PERROT) Vaire-le-Petit : M. Jean-Noël BESANCON Vorges-les-Pins : Mme Julie BAVEREL

**Etaient absents :** Besançon : M. Julien ACARD, M. Pascal BONNET, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, M. Gueric CHALNOT, Mme Marie-Laure DALPHIN, Mme Danielle DARD, Mme Myriam EL YASSA, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Philippe GONON, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Rosa REBRAB, Mme Mina SEBBAH Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Champoux : M. Philippe COURTOT Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux : M. Patrick CORNE Nancray : M. Vincent FIETIER Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET

**Secrétaire de séance :** M. Pascal DUCHEZEAU

#### Procurations de vote :

**Mandants :** J. ACARD, P. BONNET, P. BONTEMPS, Y.M. DAHOUI (jusqu'au 2.4), M.L. DALPHIN, D. DARD (à partir du 2.1), M. EL YASSA (jusqu'au 3.10), P. GONON, J.S. LEUBA (jusqu'au 2.3), C. MICHEL, T. MORTON, M. OMOURI, S. PESEUX, Y. POUJET (jusqu'au 0.3), R. REBRAB, M. SEBBAH, M. ZEHAF (jusqu'au 0.3), G. GAVIGNET (à partir du 3.2), G. GALLIOT, D. HUOT

**Mandataires :** P. MOUGIN, J. GROSPELLIN, A.S. ANDRIANTAVY, S. WANLIN (jusqu'au 2.4), C. WERTHE, A. GHEZALI (à partir du 2.1), I. SUGNY (jusqu'au 3.10), C. COMTE-DELEUZE, E. DUMONT (jusqu'au 2.3), N. BODIN, D. POISSENOT, L. FAGAUT, L. CROIZIER, P. CURIE (jusqu'au 0.3), K. ROCHDI, O. FAIVRE-PETITJEAN, B. FALCINELLA (jusqu'au 0.3), B. VOUGNON (à partir du 3.2), C. BARTHELET, P. CONTOZ

Délibération n°2016/003166

Rapport n°6.3 - Validation de la liste des membres du CDP pour la mandature 2016-2018

## Validation de la liste des membres du CDP pour la mandature 2016-2018

**Rapporteur : Martine DONEY, Vice-Présidente**

**Commission : Aménagement du territoire et coopérations**

<b>Inscription budgétaire</b>
Sans incidence budgétaire

### Résumé :

Le Conseil de Développement Participatif du Grand Besançon renouvelle ses membres. Dans cette perspective et en lien avec les dispositions de la loi NOTRe, le Conseil Communautaire du Grand Besançon doit délibérer sur la liste des membres du CDP pour la mandature 2016-2018.

Le Conseil de Développement Participatif (CDP), instance de démocratie participative du Grand Besançon, est en renouvellement et la nouvelle assemblée sera installée en mars 2016. En décembre 2015, il a adapté son règlement intérieur au regard de la loi NOTRe qui impose de nouvelles relations entre la collectivité et le conseil de développement. La loi approfondit notamment la représentativité au sein de cette instance en diversifiant un peu plus ses membres et oblige également les élus communautaires à délibérer sur la liste des membres du CDP.

### **Les membres du CDP**

Le CDP s'organise en 2 collèges :

- le collège 1 : la société civile,
- le collège 2 : les acteurs locaux du territoire (association, institution).

Les membres du Conseil de Développement Participatif doivent être majeurs, jouir de leurs droits civiques et ne pas être délégués communautaires. Les membres du collège 1 doivent résider sur le territoire communautaire. Les organismes, membres du collège 2, doivent exercer leur mission sur le territoire communautaire.

Les membres du CDP sont nommés pour une durée de 3 ans. Ils ne peuvent pas siéger au CDP plus de 3 mandats.

La première réunion d'installation des membres du CDP a eu lieu le mercredi 9 mars et a lancé son travail pour un mieux vivre ensemble sur le territoire du Grand Besançon.

Un état des lieux des sujets soumis à consultation leur sera proposé et sera discuté en lien avec un travail interne à l'instance pour la mise en place d'une feuille de route pour la durée de leur mandat.

Liste des membres du CDP pour la mandature 2016-2018

	NOM	PRENOM	VILLE
COLLEGE I Société civile	AYMONIER	Jean Paul	BESANCON
	BARBIER	Monique	ECOLE-VALENTIN
	BELIGAT	Chantal	BESANCON
	BOUVERET	Martine	ECOLE-VALENTIN
	BRAHAM	Naima	BESANCON
	CERCLET	Jean-Louis	BESANCON
	DARD	Robert	BESANCON
	DEMOUGIN	Florent	GRANDFONTAINE
	DEPIERRE	Albert	POUILLEY-LES-VIGNES
	DUBOIS	Pierre-Edouard	BESANCON
	FAIVRE	Fabien	GENNES
	FAUCHEU	Henri	BESANCON
	FOTIADI	Penny	GRANDFONTAINE
	GARNIER	Jean-Paul	BESANCON
	GERVASONI	François-Xavier	BESANCON
	GIRARDOT	Danielle	OSSELLE
	GLADSTONE	Jérémy	BESANCON
	GRESSET	Christian	BESANCON
	GRIVET	Jean-Claude	CHALEZEULE
	GUEVELOU	Cindy	NOVILLARS
	HAYOTTE	Didier	DANNEMARIE SUR CRETE
	JOBARD	Yves	BESANCON
	LANQUETIN	Bernadette	GRANDFONTAINE
	LECLERC	Virginie	DANNEMARIE-SUR-CRETE
	LETELLIER	Nelly	BESANCON
	MARILLOT	Nelly	OSSELLE
	MARION	Isabelle	BESANCON
	MERMET GRANDFILLE	Didier	PUGEY
	MONNIOTTE	Jean-Claude	CHALEZEULE
	PENGRECH	Daniel	BESANCON
	PERRIN	Noël	BESANCON
	PILLE	Loic	BOUSSIERES
	ROBDOUM	Florent	BESANCON
	SIFFERLIN	Georgette	THISE
TONDRE-BOILLOT	Thérèse	BESANCON	
TORRENT	Jean-paul	BESANCON	
VAN HELLE	Gérard	BESANCON	
VAUCHER	Cyrille	THISE	
VILLAIN	Jacqueline	BESANCON	

	NOM	PRENOM	INSTITUTION
<b>COLLEGE 2 Organismes et institution</b>	ROCHA	Soledade	ADIL
	LE BRETTON	Jean-Marie	CRESS
	VIESTE	Nadine	CEMEA DE FRANCHE-COMTE
	VUEZ	Jean-Marie	AGIR Solidarité Franche-Comté
	LASSUS	Michel	UNAFAM DELEGATION DU DOUBS
	LAGNEAUX	Daniel	HARAS NATIONAL
	CAPELLI	Roselyne	CROQ' LIVRE
	DIAS	Stephanie	FRANCAS DU DOUBS
	BEROT	Françoise	SEPP
	GIRARD	Claude	FJT "les Oiseaux"
	BENEST	Gilles	France Nature Environnement Doubs
	MOREL	Christian	Chambre Interdépartementale d'Agriculture
	DUBOIS	Pierre-Edouard	TRANSDEV
	HENRIET	Agathe	CGPME Doubs

**Mme D. DARD, conseillère intéressée, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.**

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur la liste des membres du CDP pour la mandature 2016-2018.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Préfecture du Doubs

Pour : 97  
Contre : 0  
Abstention : 0

Reçu le 08 AVR. 2016



Contrôle de légalité